

le petit Massiotin

bulletin municipal

Numéro

43

Décembre 2016

2016 se termine après avoir égrené son cortège de drames et de scènes d'horreurs encore tout récemment. Espérons que l'année 2017, qui sera placée, pendant le premier semestre, sous le signe des élections, nous apportera la paix et la sérénité.

Laissons s'exprimer la solidarité entre individus et la conscience collective en mettant de côté l'individualisme qui s'épanouit de plus en plus dans notre société moderne. Les relations humaines devraient ainsi aller mieux aussi bien au niveau des familles que des collectivités.

Que cette nouvelle année qui pointe son nez, sans neige pour le moment, vous apporte la réussite, la santé et la prospérité. Que les difficultés vous soient toutes épargnées, que le bonheur soit au rendez-vous dans vos cœurs et dans ceux de vos proches.

Très bonnes fêtes de fin d'année.

Votre Maire

Roland BESSON



Remise des prix du fleurissement 2016

Edito du Maire



Vœux du Maire 2017 :

A l'occasion de la nouvelle année, Mr le Maire et le Conseil Municipal vous proposent de les retrouver à la salle des fêtes le samedi 7 janvier 2017 à 10H30 pour la traditionnelle cérémonie des vœux. A l'issue, vous serez conviés à partager le verre de l'amitié.



Fête des saveurs 2016 :



En ce dimanche 9 octobre, le Parc de la Murgière était le théâtre de la 3e édition de la FETE DES SAVEURS D'AUTOMNE ET DES SAVOIR-FAIRE proposée par le CCAS de MASSIEU.

42 exposants répartis dans la salle des fêtes, l'orangerie, dans et autour de la mairie, ont suscité tout au long de la journée, l'intérêt de centaines de visiteurs non seulement du Pays Voironnais, mais aussi pour certains, des départements limitrophes.

Etait ainsi proposé au public un large éventail de produits issus de producteurs locaux tels que fromages, escargots, confitures et coulis, miel, volailles, fruits et légumes, bière artisanale, plantes alpines, aromatiques, chocolat, pain, pâtes artisanales, savon au lait de chèvre, etc... tandis que des artisans et créateurs présentaient peinture sur soie, poterie, bijoux, maroquinerie, vannerie, ouvrages de laine etc...

Alors que le désormais traditionnel stand de pressage des pommes confirmait une nouvelle fois son succès, les visiteurs pouvaient également bénéficier des conseils d'une réflexologue locale, qui faisait découvrir, notamment les bienfaits du curcuma.

Une nouveauté très appréciée cette année, l'art floral japonais « Ikebana » installé dans la salle du conseil de la Mairie, a connu un franc succès et les amateurs du genre se sont bousculés tout au long de la journée devant cette magnifique exposition.

Le CCAS a régalé d'un repas automnal très apprécié quelque cent cinquante personnes, tandis que le BARATIN proposait aux visiteurs des bières, sirops et crêpes.

Les balades en Poney ont attiré de nombreux enfants, pendant que les parents pouvaient admirer les voitures anciennes des « Vieilles soupapes », l'exposition de tableaux d'artistes locales, ou s'essayer à la composition florale dans l'atelier du même nom.

Cette belle manifestation a reçu le soutien en fin de matinée d'élus du Département, de la Région, du Pays Voironnais ainsi que des communes voisines, qui ont pu échanger devant un verre offert par la Municipalité.

Grace au travail de toute l'équipe du CCAS et des bénévoles qui leur ont apporté leur aide, sous l'autorité bienveillante de Sylvie Guillemot, cette manifestation a, cette année encore, atteint son objectif et rencontré son public, comme l'ont montré l'affluence constatée, le vif intérêt des visiteurs, ainsi que la satisfaction exprimée par une large majorité des exposants présents.

Le CCAS remercie une fois encore de leur soutien tous les SPONSORS de cette troisième édition de la FETE DES SAVEURS D'AUTOMNE ET DES SAVOIR-FAIRE.



Repas et colis des aînés :



A l'invitation du CCAS, les seniors de la commune âgés de 70 ans et plus se sont retrouvés dimanche 23 octobre pour partager le traditionnel repas d'automne. Après le discours de bienvenue du maire Roland Besson, les participants ont été accueillis par un apéritif offert et servi à table par les élus. Ils ont pu apprécier l'excellent repas concocté par Rom'Traiteur composé pour l'entrée, Salade paysanne (batavia, tomate, œuf, croûton, terrine de gibier maison) – puis Rôti de cuisse de canard aux poivres verts – gratin dauphinois – flan de butternut – fromage blanc ou assiette de fromages secs – fondant chocolat, crème anglaise. Partager un repas, c'est aussi l'occasion de se retrouver, se rencontrer, échanger, tisser des liens ou resserrer ceux existants déjà.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale et un décor automnal, une trentaine d'invités ont terminé ce bel après-midi en musique. Les choristes de la chorale d'OYEU nous ont fait chanter sur des airs traversant les générations.

Plus récemment, nos aînés âgés de 75 ans et plus ont reçu la visite des membres du CCAS leur apportant un panier de gourmandises, ainsi qu'une carte de vœux réalisée par les enfants de l'école. Très touchés par cette attention, nos aînés les remercient chaleureusement ainsi que toute l'équipe pédagogique ; et nous nous associons à ces remerciements.

Festival « Terres insolites » :

C'est un festival du livre, action intercommunale (Chirens, Biliou, St Geoire en Valdaine, Velanne, Massieu) avec des conférences, des ateliers dans les écoles, une exposition photographique et une rencontre-dédicaces. Toutes ces actions ont été organisées en partenariat avec la médiathèque de Chirens.



Vendredi 25 Novembre, Guth Joly et Marc Alaux sont venus à la rencontre des élèves de la grande section maternelle, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2. Chaque classe concernée avait reçu en septembre les livres de ces 2 auteurs.

Guth Joly est peintre, illustratrice, plasticienne et écrivain pour enfants. Elle a animé un atelier dans la classe de Mme Neusa Gallice qui avait travaillé sur le livre "Amisk le petit amérindien" avec ses élèves. Les enfants ont beaucoup questionné Guth. Un grand moment d'échanges et de plaisir.

Puis à leur tour, ils sont devenus créateurs en imaginant un personnage, un décor et se sont initiés à l'art du collage dans l'illustration d'une page.

Marc Alaux est archéologue, écrivain voyageur, passionné par la Mongolie. Il a parcouru 6000 kms à pied pour découvrir la Culture de la Mongolie.

Marc et Stéphanie Alaux ont animé un atelier autour de leur livre « Tamir et le loup des steppes » dans la classe de Mme Stéphanie Tripiet. Beaucoup de questions, d'échanges et d'intérêt porté par les élèves pour ce diaporama présentant la Mongolie. "Les élèves ont adhéré à 100%" comme le dit Stéphanie. En fin d'atelier, Marc Alaux a dédié son livre.

Samedi matin sous le préau de l'école, a eu lieu une rencontre-dédicaces avec les auteurs ainsi qu'une vente de leurs livres. Beaucoup d'élèves accompagnés de leurs parents sont venus échanger avec ces écrivains. Le Baratin était présent ce matin-là. Ambiance chaleureuse et un grand moment de rencontre et d'échanges.

Panneau lumineux :

A proximité de l'arrêt de bus, un panneau lumineux a été installé pour l'information municipale. Il est à la disposition des associations sportives, culturelles et d'intérêt général. Celles-ci doivent s'adresser au secrétariat de mairie pour la prise en compte de leur message. Il est connecté au service « Alerte Météo » de Météo France qui est prioritaire quand il est activé.



Travaux :

Cimetière : Les travaux de réfection du mur du cimetière se sont terminés avant la fête de la Toussaint. Ils nous ont réservé des surprises. Derrière le crépi, le mortier de certains secteurs était complètement « fusé et pourri » nécessitant des reprises plus importantes que prévues mais indispensables à la remise en état du mur.



Cheminement le long de la route départementale RD 82 et carrefour du cimetière : Les travaux se sont achevés avec la réalisation des deux passages piétons au niveau du carrefour. Ils ont été réceptionnés après la dernière visite de chantier du jeudi 8 décembre. Le chantier s'est déroulé dans de très bonnes conditions avec l'entreprise Chambard.

L'impact de l'aménagement sur la circulation et la vitesse des véhicules ne peut pas être actuellement mesuré. Les rafales de vent violent ont arraché le radar pédagogique qui a subi des dégâts importants. Il sera réparé ou changé selon la décision de l'assurance.

Ces travaux ont été retenus comme « aménagement de sécurité » par l'Etat qui nous a octroyé une dotation de 20 % et par le département qui nous fait bénéficier des « amendes de police » entièrement réservées à la sécurité pour 50 %. Dans le cadre du plan régional en faveur de la ruralité, une demande de subvention a été adressée à la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour une participation à hauteur de 10 %.

Dès le printemps, nous allons étudier avec le SEDI (Syndicat des énergies de l'Isère) les différentes possibilités pour éclairer le passage « piétons » lors de la traversée de la route communale.

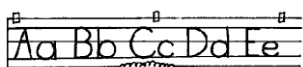
Nous remercions encore les riverains pour leur compréhension pendant la période de travaux.

Rue du bourg : En fin de chantier, l'entreprise Chambard a remis à niveau 3 regards de la rue du bourg situés au niveau de la Chaboudière en comblant l'affaissement de la chaussée.

Jeu de pétanque : Le périmètre est tracé. Les travaux seront réalisés dès que les conditions météorologiques le permettront. Il devrait être prêt pour le printemps.

Un ami de l'école, le DDEN :

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale, bénévoles, sont nommés par l'Inspecteur d'Académie.



Leur association fédère 7 500 DDEN en France dont 623 en Isère et 35 dans notre secteur « Voiron Chartreuse ». Chaque école a donc un DDEN.

Le DDEN est un militant partenaire de l'Ecole Publique qui œuvre dans le respect des valeurs de la République : laïcité fondée sur la liberté de conscience et le respect des autres, égalité des chances et gratuité.

Il visite les écoles une fois par an et veille à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions générales de fonctionnement de l'école.

Il est membre de droit du Conseil de son école de rattachement.

Il peut avoir un rôle de médiation.

L'association fonctionne grâce à la cotisation de chaque DDEN et à la subvention attribuée par certaines municipalités.

A l'occasion du prochain renouvellement quadriennal de 2017, les DDEN souhaitent renforcer leurs effectifs au service de l'Ecole Publique. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des DDEN, n'hésitez pas à les contacter : ddenvoironchartreuse@laposte.net

Zoom sur le réseau de lecture publique :

Menant depuis plusieurs années une politique en faveur du développement culturel, le Pays Voironnais s'apprête en janvier 2017 à lancer un réseau reliant les 18 bibliothèques du territoire. Présentation de ce futur service.

En savoir plus sur le réseau

Ce nouveau réseau permettra à tout habitant du Pays Voironnais, quelle que soit sa commune d'accéder à l'ensemble des collections et services des 18 bibliothèques du territoire. Grâce à un abonnement unique les habitants pourront se rendre dans la bibliothèque de leur choix et pourront y faire venir des documents localisés dans n'importe quelle bibliothèque. Si leur commune d'habitation n'a pas d'équipements des points lecture seront mis en place. Ils pourront également réserver les documents en ligne depuis chez eux via un portail internet dédié.



Dès janvier, les habitants pourront ainsi accéder à un catalogue de quelques 230 000 documents variés : livres, revues, CD, DVD, CD-ROM, textes à écouter, partitions, jeux...

Cap sur le numérique !

Afin de lutter contre la fracture numérique mais aussi afin de donner accès à des contenus à tous les habitants du territoire, qu'ils soient proches ou non d'une bibliothèque, l'offre comportera de multiples ressources numériques : musique, cinéma, presse, livres numériques, autoformation dans divers domaines et jeux. Ainsi, les bibliothèques seront toutes équipées d'ordinateurs à destination du public, de tablettes et de liseuses. Dans un deuxième temps, les communes sans équipement recevront elles aussi un ordinateur qui donnera accès au catalogue pour faire des réservations et aux ressources numériques.

UNE FORMATION – UN EMPLOI :

L'entreprise SMOC Industries – 88 salariés - Tullins, spécialisée dans la réalisation d'outils coupants pour machines-outils a obtenu des marchés durables dans le secteur de l'aéronautique. Elle recrute des rectifieurs qualifiés pour répondre à la demande.

La Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan coordonne un projet de CARED (Contrat de retour à l'emploi durable) qui consiste à offrir une formation à des demandeurs d'emploi en vue d'intégrer l'entreprise SMOC Industries. 12 postes sont à pourvoir dans le cadre de cette opération, les personnes seront formées aux bases du métier (lecture de plan, trigonométrie, conduite des machines à commande numérique et métrologie).



Cette formation, financée par la Région et en articulation avec Pôle emploi, aura lieu au Pôle de Formation des Industries Technologiques de Moirans.

Vous êtes intéressé(e) ? Contacter Marie Di Tommaso, chef de projet RH à la Maison de l'emploi : marie.ditommaso@paysvoironnais.com - 06 07 84 34 06

Campagne de mesures "zone blanche" en téléphonie mobile :

La Préfecture de l'Isère vient de nous transmettre les jours et heures fixés par les services du ministère de l'Economie et des Finances - direction générale des entreprises pour procéder à ces mesures.

Pour Massieu - centre bourg, ce sera le 11 janvier 2017 de 14H20 à 15H50 pour les 4 opérateurs SFR, Orange, Free Mobile et Bouygues Telecom.

Les opérateurs calculent une couverture théorique tout en tenant compte de la topographie.



La déclaration de ruches 2016 : au plus tard le 31 décembre :



Tout apiculteur, professionnel ou de loisir, est tenu de déclarer chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements.

La déclaration de ruches concourt à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la mobilisation d'aides européennes au bénéfice de la filière apicole française et l'établissement de statistiques apicoles.

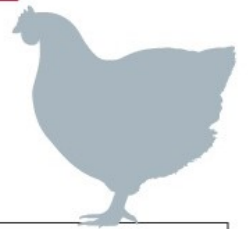
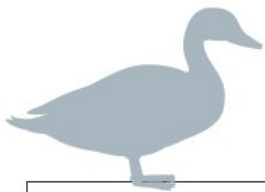
La déclaration de ruches 2016 est à réaliser en ligne sur le site MesDémarches (<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>). Cette nouvelle procédure simplifiée remplace Télérucher et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate. Cette procédure permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur (NAPI).

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ

POUR LUTTER CONTRE

L'INFLUENZA AVIAIRE

DANS LES BASSES COURS



– Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épizootique
– Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en France dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- ▶ confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- ▶ exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Par ailleurs, l'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;

- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans **précaution particulière** ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

La Croix Rouge française :



La Croix-Rouge française, dont l'unité locale est maintenant appelée « les Vallons de l'Isère », est en pleine mutation dans notre région.

Nous y poursuivons nos activités de secourisme (formations grand-public, postes de secours), de vente de vêtements d'occasion à bas prix pour tout le monde et distribution de colis alimentaires pour nos bénéficiaires.

Aux Abrets, 6 rue Jean Jannin, les actions secouristes se poursuivent et nous avons ouvert en septembre une vestiboutique destinée à tous les publics (vêtements d'occasion triés, en bon état, pour bébés, enfants et adultes, ouverte tous les jeudis).

A la Tour du Pin, 13 rue René Duchamp, nous effectuons une distribution alimentaire pour nos bénéficiaires tous les mardis. Une vestiboutique est également au service de tout public.

Nous terminons l'aménagement d'un nouveau local aux Abrets, 68 rue Gambetta pour étendre nos activités secouristes et sociales.

Dès maintenant nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles qui nous aideront à développer nos actions humanitaires locales.

Toutes les compétences, dans de nombreux domaines, sont recherchées : équipes de secouristes, formateurs, administratifs, informaticiens, bricoleurs, mécaniciens, distributeurs de vêtements et de produits alimentaires, toutes les classes d'âge seront les bienvenues.

Pour que nous puissions mieux vous aider, aidez-nous ! Merci à vous.

Pour tout renseignement complémentaire, information, demande de contact, de rendez-vous, appeler le 06 84 59 69 78.

Le Baratin :

Un café associatif c'est quoi ? C'est une ASSOCIATION à but non lucratif, dont l'ambition n°1 est de RASSEMBLER les habitants toutes générations confondues de Massieu et des villages alentours. Jeunes et seniors actifs et inactifs étudiants retraités...

tous pourront se rassembler, se rencontrer en un lieu qui se veut à la fois SOLIDAIRE et INTERGENERATIONNEL.

Ça sert à quoi ? A favoriser les liens les rencontres, les échanges entre les habitants pour rompre l'isolement, prévenir les incivilités, développer des activités sociales, culturelles, sportives...

Comment ? Autour d'un verre, d'un repas partagé, d'un événement culturel, artistique, poétique...

Quand ? Le premier vendredi de chaque mois – de 19H à 22H.

Où ? A l'orangerie derrière la Mairie à Massieu – Locaux prêtés gratuitement par la Mairie

Mais ça coûte combien ? L'adhésion annuelle est de 5€ / personne (pour les + de 16 ans)

Et comment je suis informé des prochaines soirées ?

<http://lebaratin38620.centerblog.net>

Et notre mail : lebaratin38620@gmail.com tél : 06 80 85 27 15



le Baratin présente



JUL & REM

En Concert

Salle des fêtes de Massieu

Vendredi 24 Mars - 20H30
(Reprises étonnantes et détonnantes)

Ouverture des portes à 19h30 pour l'apéritif
8 € sur réservation par mail
lebaratin38620@gmail.com / Tél: 06.80.85.27.15

Energie sport culture :



QU'EST-CE QUE LE COMBAT AU SABRE LASER ?

Cette nouvelle activité est un sport de combat à la touche inspiré de l'univers Star Wars mettant en pratique l'utilisation du sabre laser de façon sportive et ludique. Les combats se déroulent sous forme de joutes de 2 minutes sans interruption sous l'œil attentif d'un arbitre central et de deux arbitres latéraux.



Le combat au sabre laser est adapté à tous les publics aussi bien enfants, ados, qu'adultes hommes ou femmes. Le maniement du sabre laser exclut toute notion de force physique, la vivacité et la finesse seront les meilleurs atouts du pratiquant, c'est pour cela qu'il n'y a pas de catégories de poids ou de sexe.

POURQUOI PRATIQUER LE COMBAT AU SABRE LASER ?

Les bienfaits apportés par la pratique du combat au sabre laser sont nombreux et variés.

Pour le développement psychologique :

- La pratique du combat au sabre laser permet de prendre confiance en soi et en les autres car étant un sport à la touche les coups ne sont pas permis, ce qui permet de s'engager sans appréhensions.
- La concentration sera également exacerbée par une vision réduite du fait du port du casque.
- De plus, la courtoisie et le respect étant les valeurs mises en avant, les pratiquants apprennent à être maîtres d'eux même et de leurs émotions.

Pour le développement psychomoteur :

- Par la pratique régulière d'exercices spécifiques, les combattants apprennent à coordonner leurs mouvements et prennent conscience de leur schéma corporel et de leur équilibre.
- Ils apprennent également à gérer l'espace qui les entoure, à traiter de façon instantanée de multiples informations et à y répondre avec pertinence, finesse et précision.



Les cours ont lieu sous le préau de l'école de Massieu :

Le lundi de 20h15 à 21h45 pour Ados (à partir de 13 ans)/Adultes

Pour tous renseignements : contacter Yann Bally au 06 50 59 25 07.

Amicale des donneurs de sang de la vallée de l'Ainan :



Notre amicale des donneurs de sang de la vallée de l'Ainan a tenu son assemblée générale à Massieu le 19 Février 2016.

A cette occasion, Chantal Martin, secrétaire de notre amicale, a fait lecture du rapport d'activité pour l'année 2015. Pour les 6 collectes organisées, 448 donneurs se sont présentés (un chiffre en très légère baisse par rapport à l'année 2014).

Mais nous avons été très heureux de pouvoir accueillir lors de cette année 2015 : 21 nouveaux donneurs.

Nous comptons toujours sur vous, anciens et nouveaux donneurs pour être présents et très actifs lors des différentes collectes de l'EFS. Ces collectes se font à ST GEOIRE EN VALDAINE, salle polyvalente de la Martinette, entre 17 h et 20 h.

Donnez votre sang un geste incontournable.

Qui peut donner son sang ?

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Etre en bonne santé
- Votre poids doit être au moins égal à 50 kg.

Vous aurez de plus amples informations sur le don en vous rendant sur le site internet dondusang.net

Une dernière information, les collectes de PLASMA ont repris depuis le mois de JUIN 2016

Massieu Ski Club :

Demi-journée d'inscription au MSC du 26 novembre :

Cette journée s'est très bien passée, les anciens adhérents se sont mobilisés dès 7h 45' pour venir s'inscrire. L'annulation de la saison dernière laisse des traces puisque nous n'avons qu'environ 90 inscriptions d'adhérents à ce jour ; il reste donc des places disponibles.

PLANNING : SAISON 2015 2016

8 Sorties sont prévues à partir du Samedi 14 Janvier 2017 sur la Station de St Pierre de Chartreuse ou Autrans en fonction de l'enneigement, nous terminerons par une grande sortie à la journée date et lieu à déterminer prévue courant mars 2017



Club de l'Amitié :



Tous les mercredis nous passons (dans une salle à l'Orangerie) un agréable moment à jouer aux cartes, scrabble et divers jeux de société, cela accompagné d'une petite collation. Venez nous rejoindre et partager un moment de convivialité, pour ce, contactez-nous au 0476071385 ou au 0476075191, vous êtes les bienvenus.

Massieu Cyclo Tourisme :



Le MCT a tenu son assemblée générale samedi 22 octobre, en présence de nombreux adhérents, de M. Roland Besson, Maire et de M. Roger Berthier, 1er adjoint.

Le club compte 64 adhérents dont 40 licenciés, 12 jeunes à l'école cyclo et 12 membres.

Les activités ont été nombreuses cette saison : les sorties hebdomadaires du jeudi et du samedi à partir du mois de mars, celles du dimanche réservées à la participation aux randonnées des autres clubs. Pour la première fois, une « journée club » a été organisée pour permettre à tous les adhérents de partager un moment de convivialité. Les cyclos route avaient au programme le « triptyque du Col des 1000 » qui consistait à effectuer une, deux ou trois ascensions du col par des circuits différents. L'école cyclo, accompagnée des éducateurs, s'est vue proposer un parcours au départ du col, et les marcheurs ont sillonné les sentiers aux alentours. Au total 37 personnes se sont retrouvés pour un pique-nique commun au sommet du col. Une belle journée d'échange qui sera reconduite en 2017.



Massieu a également été représenté dans de grands rassemblements tels que le Tour de France cyclo, l'Ardéchoise avec 11 participants du MCT, la semaine fédérale à Dijon, l'étape du tour au Col du Grand Colombier, et également à « l'Eroica », course de vieux vélos en Toscane.

Le séjour de Pentecôte à Bessèges dans le Gard a permis aux 25 participants de découvrir une belle région. A l'automne 18 personnes ont rejoint Obernai en Alsace pour des circuits variés dans les vignobles, au Mont Ste Odile, avec visite des très beaux villages, d'une cave, du palais du pain d'épices etc... de plus le soleil était au rendez-vous !

Notre randonnée du 3 juillet a connu un vif succès, avec 601 participants répartis entre le vélo route, le VTT et la marche. Tous ont été ravis des circuits, des ravitaillements et de la paëlla offerte à l'arrivée. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Vous pouvez d'ores et déjà noter qu'en 2017, notre randonnée se déroulera le dimanche 2 juillet.

L'école cyclo se porte bien avec une moyenne de 8 jeunes lors des vingt sorties de la saison. Ils ont également participé au critérium départemental à Villefontaine, accompagnés de leurs éducateurs. Un grand merci à ces bénévoles pour leur implication dans cette structure.

Le club MCT est ouvert à toutes les personnes désireuses de pratiquer le cyclotourisme ou le VTT avec l'école cyclo. N'hésitez pas à venir vous joindre à nous en début de saison pour tester cette activité dont les bienfaits sont nombreux tant sur le plan physique que moral.

Pour plus de renseignements, rendez-vous à notre réunion d'inscription qui aura lieu vendredi 13 janvier 2017 à 20 h 30 à la salle des fêtes.

Site du MCT : massieucyclo.fr

RAPPEL : Inscription sur les listes électorales :

Vous pouvez encore venir en mairie pour vous inscrire sur les listes électorales jusqu'à fin décembre. Pour cela, vous devrez fournir un justificatif d'identité et de domicile. Passée cette date vous ne pourrez pas voter pour les prochaines élections présidentielles.



Fermeture du secrétariat de mairie :



Le secrétariat de mairie sera exceptionnellement fermé les vendredi 23 décembre et mercredi 28 décembre 2016.

En cas d'urgence, nous vous invitons à prendre contact avec Monsieur le Maire ou un membre du Conseil municipal.

Agenda :

Le vendredi 6 janvier 2017 de 19H00 à 22H00 : Café associatif « Le Baratin » **Spéciale Galette des Rois** (« Comparons nos recettes de galettes, et votons pour la meilleure ») - Consommations réservées aux adhérents.

Le samedi 7 janvier 2017 à 10H30 : Vœux du maire à la salle des fêtes.

Le dimanche 15 janvier 2017 à partir de 14H00 : Concours de belote organisé par le sou des écoles à la salle des fêtes.

Le samedi 21 janvier 2017 à partir de 20h30 : Soirée Jazz organisée par l'association Cocktail Melody à l'Espace Versoud – Saint Geoire en Valdain

Le vendredi 3 février 2017 de 19H00 à 22H00 : Assemblée Générale du Café associatif « Le Baratin » à l'orangerie suivi du Baratin traditionnel - Consommations réservées aux adhérents.

Le dimanche 5 février 2017 : Matinée Boudins organisée par Les Guenilles (rugby vétérans) à la salle des fêtes.

Le vendredi 3 mars 2017 de 19H00 à 22H00 : Café associatif « Le Baratin » Soirée **To Talk in English** (Chantons, jouons, dialoguons in English – tous niveaux acceptés, on est là pour s'amuser) - Consommations réservées aux adhérents.

Le samedi 18 mars 2017 dès 18H30 : Soirée repas organisée par le sou des écoles à la salle des fêtes.

Le vendredi 24 mars 2017 à 20H30 : Concert **Jul&Rem** organisé par le Café associatif « Le Baratin » à la salle des fêtes.

Le samedi 24 juin 2017 dès 15h00 : Kermesse et fête de la musique organisées par le Sou des écoles et Les Guenilles dans le parc de la Murgière

Pour info : le « Baratin » est ouvert aux adhérents baratineurs (5 euros la cotisation annuelle pour les plus de 16 ans) - adresse mail : lebaratin38620@gmail.com

INFORMATIONS

Secrétariat de mairie

Horaires :

Lundi 13h30-15h30

Mercredi 8h-10h

Vendredi 16h-19h

Téléphone :

04 76 07 52 79

Courriel :

mairie.massieu@paysvoironnais.com

École

04 76 07 18 29

Garderie périscolaire

06 25 52 74 17

Halte-garderie itinérante de la Valdain

06 85 74 01 69

Relais Assistantes Maternelles

06 98 02 51 81

Numéros utiles

SAMU 15

Sapeurs-pompiers 18

Gendarmerie 17

Préfecture de l'Isère à Grenoble

04 76 60 34 00

Sous-Préfecture de La Tour du Pin

04 74 83 29 99

Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

04 76 93 17 71

Centre des impôts de La Tour du Pin

04 74 83 29 29